

**COMPTES CONSOLIDES
GROUPE SPINEWAY**

AU 30/06/2021

Bilan annuel consolidé

ACTIF (K€)	Notes	30 juin 2021	31 décembre 2020
Immobilisations incorporelles	3.1	2 287	1 273
<i>Dont écart d'acquisition</i>		506	
Immobilisations corporelles	3.2	413	548
Immobilisations financières	3.3	4 510	4 510
Actifs immobilisés		7 210	6 332
Stocks	3.4	2 280	2 018
Créances clients et comptes rattachés	3.5	1 378	1 079
Actifs d'impôts différés	3.6	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	3.7	897	463
Disponibilités	3.8	14 310	4 857
Actifs circulants		18 865	8 416
Total actif		26 074	14 748

PASSIF (K€)	Notes	30 juin 2021	31 décembre 2020
Capital social	3.9	1 458	463
Primes d'émission		20 535	10 030
Réserves		-572	13 630
Résultat de l'exercice		-617	-14 105
Total capitaux propres, part du groupe		20 804	10 018
Total Capitaux Propres		20 804	10 018
Autres fonds propres			-
Provisions	3.10	283	110
Emprunts et dettes financières	3.11	2 747	2 888
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.12	1 423	848
Dettes fiscales et sociales	3.12	806	871
Passifs d'impôts différés		-	-
Autres dettes et comptes de régularisation	3.12	11	12
Total dettes		5 270	4 729
Total passif		26 074	14 748

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT (K€)	Notes	30 juin 2021	30 juin 2020
Chiffre d'affaires	4.1	1 885	1 426
Reprise sur provisions		82	396
Autres produits	4.2	139	133
Production immobilisée		447	399
Autres produits d'exploitation		669	928
Achats et variations de stocks		-505	-540
Autres achats et charges externes		-995	-1 266
Impôts et taxes		-29	-22
Charges de personnel		-1 091	-1 170
Dotations aux amortissements sur immobilisations		-262	-376
Dotations aux provisions et dépréciations		-133	-337
Autres charges		-23	-8
		-	-
Charges d'exploitation		-3 038	-3 719
Résultat d'exploitation		-483	-1 364
Produits financiers		106	11
Charges financières		-37	-10 585
Résultat financier	4.3	70	-10 575
Résultat courant avant impôt		-414	-11 939
Produits exceptionnels		2	515
Charges exceptionnelles		-205	-587
Résultat exceptionnel	4.4	-203	-72
Impôts sur les bénéfices		-	-
Résultat des sociétés intégrés		-617	-12 011
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Résultat consolidé		-617	-12 011
Résultat groupe		-617	-12 011
Résultat hors-groupe		-	-
Résultat par action (€/action)	4.5	-0,0001	-0,01
Résultat dilué par action (€/action)	4.5	-0,0001	-0,0080

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (K€)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves	Résultat	Écart de conversion	Titres de l'entreprise consolidante	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres TOTAL
Situation au 31 décembre 2019	454 571 079	4 546	8 230	-3 095	-2 876	-87	-221	6 497	-	6 494
Affectation du résultat 2019				-2 876	2 876			-		-
Résultat net					-14 105			-14 105		-14 105
Augmentation de capital	4 178 188 366	15 565	1 800					17 365		17 365
Réduction de capital		-19 648		19 648				-		-
Acquisition on cession de titres d'autocontrôle							1	1		1
Autres variations				-14		58	219	264		264
Situation au 31 décembre 2020	4 632 759 445	463	10 029	13 663	-14 105	-29	-1	10 019	-	10 019
Affectation du résultat 2020				-14 105	14 105			-		-
Résultat net					-617			-617		-617
Augmentation de capital	9 950 022 897	995	10 505					11 500		11 500
Réduction de capital								-		-
Acquisition on cession de titres d'autocontrôle								-		-
Autres variations			2	-80		-19		-97		-97
Situation au 30 juin 2021	14 582 782 342	1 458	20 536	-523	-617	-48	-1	20 804	-	20 804

Tableau de flux de trésorerie consolidé

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES (K€)	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat net consolidé	-617	-12 011
Amortissements et provisions (hors stocks)	322	503
Charges sans impact sur le résultat	192	10 561
Plus ou moins-value de cession	-	
Capacité d'autofinancement	-103	-946
Variation stocks	-125	196
Variation créances clients	-227	371
Variation autres créances / autres dettes	-463	403
Variation dettes fournisseurs	317	
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	-601	23
Acquisition d'immobilisations	-727	-518
Cessions d'immobilisations	187	
Incidence des variations de périmètres	-555	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-1 095	-518
Augmentations principalement liées au capital et emprunts obligataires	11 500	2 065
<i>Augmentation de capital (nette des frais d'augmentations de capital)</i>	11 500	2 054
<i>Emprunts obligataires émis</i>	11 500	5 350
<i>Emprunts obligataires intégrés au capital</i>	-11 500	-6 610
<i>Augmentation des comptes courants</i>		
<i>Divers financements obtenus et remboursés sur l'exercice</i>		1 270
Instrument de trésorerie nets (MCNE et Billets de trésorerie)	-93	-855
Autres remboursements	-50	-28
<i>Dont encaissement de nouveaux d'emprunts</i>	-	-14
<i>Dont remboursement d'emprunts auprès d'établissements de crédit</i>	-139	-
<i>Remboursement tiers COFACE</i>	-26	-7
<i>Divers remboursements</i>		-8
Augmentation (diminution) des avances remboursables FEDER		-
Remboursement des comptes courants		
Actions propres	-	
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	11 243	1 182
Incidence des variations des cours des devises	-94	-4
Variation de la trésorerie	9 453	683
Trésorerie d'ouverture	4 857	2 575
Trésorerie de clôture	14 310	3 258

Notes annexes aux comptes consolidés

Les présents comptes consolidés du groupe SPINEWAY portent sur la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021.

Tous les montants sont exprimés en millier d'euros sauf mention contraire.

Les comptes consolidés ont été constitués comme si le groupe avait toujours existé.

Ce document est rédigé en anglais et en français. En cas de divergence, la version française prévaudra.

Note 1. Présentation du Groupe et des évènements majeurs

1.1 Information relative au Groupe

Les présents états financiers consolidés comprennent SPINEWAY, sa filiale américaine SPINEWAY INC et la société DISTIMP qui a été acquise le 25 juin 2021 (l'ensemble constituant le « Groupe »).

Spineway SA est une société anonyme à conseil d'administration, de droit français, mère du groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 484 163 985. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 7, allée Moulin Berger – 69130 Ecully.

Spineway Inc est une société de droit américain, créée le 1^{er} août 2016, au capital de 500 K\$ dont le siège social est situé au 990 Biscayne Blvd, à Miami, en Floride, aux États Unis.

La société DISTIMP est une société par actions simplifiée unipersonnelle, de droit française, filiale du Groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 843 516 782. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 7, allée Moulin Berger – 69130 Ecully.

Le Groupe est spécialisé dans les implants du rachis. Il conçoit, développe et commercialise une gamme d'implants chirurgicaux de pointe utilisés à tous les niveaux de la colonne vertébrale (lombaire, thoracique et cervicale).

L'utilisation de ces implants chirurgicaux est indiquée par des chirurgiens spécialisés en orthopédie ou neurochirurgie, après diagnostic de pathologie sévère nécessitant une intervention chirurgicale de correction et de stabilisation de la colonne vertébrale de leurs patients.

1.2 Évènements marquants 2021

○ Évolution du Groupe en contexte COVID

Dans un contexte international encore perturbé par la pandémie mondiale, Spineway enregistre une hausse de 32% de son chiffre d'affaires sur le premier semestre 2021 par rapport au premier semestre 2020 avec une reprise particulièrement marquée sur le second trimestre 2021 (+153%). Le Groupe

malgré la situation maintient et développe ses positions à l'international et retrouve des niveaux plus normalisés sur l'Europe.

La situation a contribué à une analyse des coûts visant à améliorer le niveau de marge et de résultat d'exploitation.

Cette période a également été l'occasion pour revoir et améliorer les process, notamment digitalisation, préoccupation RSE, relations clients-chirurgiens...

- Poursuite de la sécurisation du financement grâce au contrat NEGMA (cf 3.9) et à l'obtention de 100% des PGE (cf 1.3) dont le remboursement a été différé d'un an

Ce contrat conclu en octobre 2019 avec Negma GROUP LTD par émission d'OCA avec BSA attachés pour un montant total potentiel de 40 millions d'euros correspondant à 16 000 Bons d'émission d'ici à juin 2022 a pour objet de financer des projets de rapprochement capitalistique et accompagner sa stratégie mais aussi de supporter les besoins de trésorerie liés à l'activité courante notamment en lien avec la pandémie actuelle.

Il reste à la date du présent rapport 15 M€ de financement additionnel au titre de ce contrat qui a permis un apport en trésorerie de 17 M€ depuis sa conclusion.

- Renforcement des fonds propres

La conversion des obligations convertibles ou échangeables en actions ordinaires nouvelles ou existantes sur la période allant de janvier 2021 à fin juin 2021 a engendré une augmentation de capital de 995 002,30 d'euros par la création de 9 950 022 897 actions de 0,0001 euro chacune et une prime d'émission de 10 504 997,70 euros.

Le capital au 30 juin 2021 est composé de 14 582 782 342 actions de 0,0001 euro chacune.

- Plan stratégique de croissance du groupe

Le renforcement de la trésorerie et des capitaux propres permet dorénavant au groupe d'initier son plan de croissance afin de constituer un acteur européen de taille moyenne spécialiste dans le rachis. A ce titre, le groupe a acquis une 1ère société DISTIMP le 25 juin 2021.

Cette acquisition permet à Spineway d'élargir son offre de produits et services, en proposant une gamme plus large d'implants et instruments pour le traitement des maladies sévères de la colonne vertébrale ainsi que de nouvelles techniques opératoires à forte valeur ajoutée à destination des chirurgiens. Cette opération va également permettre au Groupe de renforcer ses positions commerciales, notamment en France, en s'appuyant sur le large réseau de chirurgiens du rachis dont Distimp dispose (cf 2.4.1.1.3)

1.3 Évènements marquants de l'exercice 2020

○ Impact du Covid-19 sur les principaux agrégats

En 2020, l'épidémie de Coronavirus a touché de nombreux pays. La France était concernée via les mesures de confinement prises depuis mi-mars, mais aussi la filiale US et d'une manière plus large la plupart des pays dans lesquels le groupe Spineway évolue.

A ce titre, pour rappel le chiffre d'affaires du Groupe avait été fortement pénalisé en 2020 par l'arrêt des chirurgies non obligatoires lié au contexte de pandémie se traduisant par une baisse du chiffre d'affaires de 33% en lien notamment avec de très fortes contre-performances sur le 2e et 3e trimestre 2020.

L'impact de la baisse du chiffre d'affaires amplifiée par une présence à l'export dans des pays très fortement touchés, est légèrement atténué au niveau du résultat par l'initiation d'un plan d'économies de coûts. Et des baisses de dépenses directement liées à l'impossibilité de déplacement. Dans le cadre des mesures gouvernementales destinées à soutenir les entreprises, Spineway avait obtenu l'accord de ses banques pour l'octroi d'un Prêt Garanti par l'État d'un montant de 1 270 000 euros, soit le maximum accordable. Ce prêt est venu ainsi renforcer la trésorerie du Groupe et lui permettre de maintenir ses activités jusqu'à la reprise des chirurgies sur l'ensemble de ses zones d'implantation.

○ Incidence du contrat Negma en contexte boursier défavorable

En lien avec un cours de bourse inférieur au nominal par action (contreperformance boursière, contexte Covid et marchés financiers fortement impactés), l'application du contrat Negma s'était traduit par des charges financières pour un total de 12 M€ au titre du mécanisme de compensation contractuel et de l'option retenue par le Groupe d'apurer ses compensations par émission d'OC et création d'actions et non par paiement en numéraire afin de ne pas pénaliser la trésorerie. Le montant de la compensation se décomposait de la manière suivante :

- 1 450 000 euros de commitment fees
- 6 646 024 euros de compensations
- 2 905 559 euros de revalorisation de la créance liée à l'augmentation de capital du 19 mai 2020
- 976 208 euros de revalorisation de la créance liée à l'augmentation de capital du 10 septembre 2020.

○ Opérations sur le capital

La conversion des obligations convertibles ou échangeables en actions ordinaires nouvelles ou existantes sur la période allant de janvier à avril 2020 a engendré une augmentation de capital de 8 500 000 d'euros par la création de 805 000 000 actions de 0.010 euro chacune.

Par décisions en date du 19 mai 2020, le Président Directeur Général faisant usage des pouvoirs qui lui ont été subdélégués par le Conseil d'Administration du 3 octobre 2019, a constaté une augmentation de capital de 4 565 217 d'euros par création de 456 521 700 d'actions nouvelles de 0,01 euro de valeur nominale chacune.

Par délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2020, le capital social a été réduit de 12 012 649,45 euros, pour le ramener de 17 160 927,79 euros à 5 148 278,24 euros, par voie de diminution de la valeur nominale des actions de 0,01 euro à 0,003 euro.

La conversion des obligations convertibles ou échangeables en actions ordinaires nouvelles ou existantes sur la période allant de mai à mi-septembre 2020 a engendré une augmentation de capital de 2 750 000 d'euros par la création de 916 666 666 actions de 0,003 euro chacune.

Par délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 16 septembre 2020, le capital social a été réduit de 7 635 002,40 euros, pour le ramener de 7 898 278,34 euros à 263 275,94 euros, par voie de diminution de la valeur nominale des actions de 0,003 euro à 0,0001 euro.

La conversion des obligations convertibles ou échangeables en actions ordinaires nouvelles ou existantes sur la période allant de mi-septembre 2020 à fin décembre 2020 a engendré une augmentation de capital de 200 000 d'euros par la création de 2 000 000 000 actions de 0,0001 euro chacune et une prime d'émission de 1 800 000 euros.

Le capital au 31 décembre 2020 est composé de 4 632 759 445 actions de 0,0001 euro chacune.

- Participation IMS

Le 6 mai 2019, Spineway a pris une participation au capital d'INTEGRAL MEDICAL SOLUTIONS (IMS), société holding de tête d'un groupe de sociétés dans le secteur de la santé fortement investi dans la gestion d'hôpitaux en Amérique Latine et en Afrique.

Des difficultés de mise en œuvre du versant opérationnel ont conduit la société à négocier avec IMS l'issue de cette participation.

Une procédure a été initiée devant le tribunal arbitral. A noter, qu'aucun élément de fait n'a été apporté par IMS depuis l'introduction de la demande d'arbitrage au début du mois d'août 2020.

SPINEWAY demeure donc propriétaire des titres.

A ce jour, il n'existe aucun indice de perte de valeur des titres IMS.

- Contrôle fiscal

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2014, à l'issue duquel l'administration a adressé une mise en demeure à Spineway pour un montant de 191 K€.

Le premier jugement au tribunal administratif a été défavorable au groupe, la société a réglé le montant total demandé par l'administration en juillet 2018.

La cour administrative d'appel de Lyon par jugement en date du 04 juin 2020 a annulé le jugement du tribunal administratif. Ainsi, les comptes 2020 tiennent compte d'un produit exceptionnel sur exercices antérieurs de 199K€, montant perçu en septembre 2020.

1.4 Continuité d'exploitation

L'activité de Spineway induit un besoin en fonds de roulement important lié aux délais d'encaissements des créances clients, établissements de santé en France et distributeurs hors France, et un niveau de stocks élevé rendu nécessaire par la disponibilité des gammes d'implants.

La continuité d'exploitation 2021 est basée sur :

- Des hypothèses d'encaissements liées au budget de chiffre d'affaires ;
- Les lignes de financement du BFR par le pool bancaire. Au 30 juin 2021, les lignes court terme s'élèvent à 1 120 000 euros qui se décomposent en 350 000 euros de billets financiers et 770 000 euros de MCNE. Ces lignes de financement seront renégociées d'ici la fin de l'exercice 2021 ;
- Les financements garantis dans le cadre du contrat Negma (cf note 1.2) dédiés aux besoins de trésorerie liés à l'activité et à la croissance organique qui sécurisent les besoins de trésorerie a minima de l'année à venir.

1.5 Évènements post-clôture

Néant

Note 2. Principes comptables et règles de consolidation

2.1 Base d'établissement des comptes

Les présents comptes consolidés relatifs à la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021 ont été arrêtés par Conseil d'Administration en date du 13 septembre 2021.

2.2 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France.

2.2.1 Référentiel comptable applicable

Les règles et méthodes comptables appliqués sont conformes au règlement ANC n° 2020-01 applicable depuis le 1^{er} janvier 2021. Les comptes 2020 ont été arrêtés conformément au règlement CRC n° 99-02. Le nouveau règlement s'applique de manière prospective aux transactions et aux contrats survenues à partir du 1^{er} janvier 2021.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président du Conseil d'Administration dans le respect du principe de continuité d'exploitation.

2.2.2 Impact du changement de méthodes comptables

Le principal impact du changement de référentiel pour le groupe porte sur la comptabilisation des écarts de conversion des actifs et passifs monétaires. Le groupe a appliqué jusqu'au 31 décembre 2020 la méthode préférentielle qui consistait à comptabiliser les écarts en résultat.

Le nouveau règlement ANC n° 2020-01 interdit désormais cette méthode comptable.

Pour les autres méthodes comptables qui deviennent obligatoires au titre du nouveau règlement, celles-ci étant des méthodes préférentielles, le Groupe en faisait déjà application.

Les impacts du changement de méthode comptable sur les écarts de conversion des actifs et des passifs sont les suivants :

- Reconstitution des ECP d'ouverture en contrepartie des réserves consolidées : Annulation du produit de change latent 2020 ayant un impact de 1K€ sur les réserves consolidées.
- Reconstitution des ECA d'ouverture en contrepartie des PRC (cf. note 3.7)

2.3 Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale,
- Les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle,

- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives et sur le point d'être cédées ne sont pas consolidées.

Les présents états financiers consolidés comprennent SPINEWAY, sa filiale américaine SPINEWAY Inc, détenue à 100%, et sa filiale française la société DISTIMP détenue à 100% depuis le 25 juin 2021. Les 2 filiales sont consolidées par intégration globale.

2.4 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Coûts historiques ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

2.4.1 Retraitement de consolidation

Ainsi, après harmonisation, les règles suivantes sont respectées :

- Utilisation des états financiers au 30 juin 2021 pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Application de méthodes homogènes pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Élimination des opérations réciproques de l'ensemble consolidé.

2.4.1.1 Écart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Immobilisations incorporelles » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

Le Groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective.

Le Groupe identifie, à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Si sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée, le test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition, estimée à l'origine comme non limitée, devient limitée au regard d'un des critères cités au deuxième alinéa de cet article, un test de dépréciation est réalisé ; l'écart d'acquisition, le cas échéant déprécié, est amorti sur la durée d'utilisation résiduelle.

2.4.1.2 Écart de conversion

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux du jour ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Le Groupe a utilisé le taux de change moyen du premier semestre pour le calcul du chiffre d'affaires S1. La moyenne de ces deux taux a été retenue comme taux de conversion des montants figurant dans le compte de résultat.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet le cas échéant d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

2.4.1.3 Impôts différés

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé. Si les montants sont significatifs.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné. Le taux d'imposition aux États-Unis est progressif et dépend de nombreux facteurs (montant des pertes antérieures...).

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles et des déficits fiscaux sont limités au montant estimé de l'impôt dont la récupération est probable. Cette probabilité est appréciée à la clôture de chaque exercice.

Sur les périodes présentées, les déficits fiscaux ne font l'objet d'aucune activation en l'absence de visibilité quant à leur imputation sur des résultats futurs.

2.4.2 Principes comptables

2.4.2.1 Frais de Recherches et Développement

Les coûts sont immobilisés seulement si les projets initiés répondent aux critères suivants :

- Le projet ou process est clairement défini et les coûts afférents sont mesurés de façon fiable et identifiés clairement,
- La faisabilité technique est démontrée
- Le produit ou processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,
- Les actifs sont générateurs d'avantages économiques futurs,
- Les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

La société, depuis le second semestre 2019, remplit l'ensemble des critères d'activation des projets de développement.

Les coûts de développements éventuellement engagés pour des projets qui ne correspondraient pas à ces critères seraient comptabilisés au compte de résultat dès leur engagement.

Les dépenses de développement comprennent des coûts directs et indirects engagés sur les projets et notamment les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens ainsi que des coûts de sous-traitance engagés pour les activités de développement.

L'effort de développement donne lieu sur le premier semestre à la constatation d'une production immobilisée de frais de développement dans le compte Immobilisations incorporelles en cours pour un montant de 447 481 € pour S1 2021.

Lorsque les frais seront activés, ils seront amortis linéairement.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits à l'actif du bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Il est rappelé que, conformément aux règles françaises en la matière, l'existence à l'actif du bilan de coûts de développement non encore amortis et supérieures au montant des réserves libres fait obstacle à la distribution.

2.4.2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Frais d'enregistrement : 5 ans, il s'agit de frais d'homologation
- Concessions, logiciels : 1 an
- Logiciel de gestion : 1 à 3 ans
- Autres immobilisations incorporelles : 10 ans (brevets)
- Mat tests/essais : 1 à 2 ans
- Matériel et outillages industriels : 3 ans, dont kits d'instruments mis à disposition des clients.
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les frais d'agrément sont immobilisés lorsqu'il s'agit de l'acquisition de dossiers d'agréments déjà existants et détenus par des tiers.

Crédit-bail :

Les biens en crédit-bail sont comptabilisés en immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette financière de même montant. Les biens correspondants sont amortis sur une durée d'utilité identique à celle des immobilisations corporelles acquises en propre.

L'activation de contrats de crédit-bail conduit, s'ils sont significatifs, à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

2.4.2.3 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué :

- Des titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation,
- De dépôts et cautionnements versés.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur d'inventaire est la valeur d'utilité qui représente ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir la participation si elle avait à l'acquérir. Parmi les éléments qui peuvent être pris en considération : rentabilité, perspective de rentabilité, capitaux propres, etc., ...

2.4.2.4 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

Les stocks sont composés principalement de marchandises destinées à la vente.

La société a revu et réajusté ses valeurs de stocks au 30 juin 2021 (arrivée en fin de péremption de certains lots de produits) et notamment :

- Dépréciation à 100% des produits périmés, obsolètes, rebuts, produits inutilisables (marquage CE 0434) et dont la péremption est inférieure à 1 an
- Dépréciation à 50% des péremptions entre 1 et 2 ans
- Dépréciation entre 95% et 100% des stocks à rotation lente
- Dépréciation à 91% des produits isolés.

2.4.2.5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée.

Dans le cadre de son activité, le Groupe finance son BFR par l'utilisation d'outils court terme, à savoir des mobilisations de créances nées à l'étranger (MCNE) et des billets financiers (BF).

Les provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base :

- Des risques constatés sur les clients, en contentieux, en règlement judiciaire et en liquidation judiciaire (comptabilisation en dépréciation).
- D'une analyse au cas par cas de la situation de chaque client, associée à la situation des pays concernés.

2.4.2.6 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Un passif éventuel est :

- Soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- Soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.4.2.7 Engagements de retraite

Le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les hypothèses de calcul retenues sont identiques pour les deux exercices comparés.

2.4.2.8 Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge. Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les avances et garanties reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées en dettes financières

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention.

2.4.2.9 Chiffre d'affaires

Pour les ventes directes aux hôpitaux (essentiellement France), le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert de propriété des marchandises aux clients. Dans la plupart des cas, le client, hôpital ou clinique, déclare à la société les références consommées dans le cadre de stocks déposés en consignation ou en prêt. Il est alors procédé à une facturation des produits consommés. Le chiffre d'affaires est constaté au moment de la facturation.

Pour le chiffre d'affaires des distributeurs étrangers, la comptabilisation est faite en fonction des règles INCOTERM. Un ajustement est calculé, si nécessaire, pour prendre en compte les conditions spécifiques de transfert de propriété définies dans les commandes ou accords contractuels.

Le chiffre d'affaires correspond à la facturation après déduction des remises ou rabais commerciaux. Les refacturations des frais de transport sont également incluses dans le chiffre d'affaires.

2.4.2.10 Contrats de location

Le Groupe a recours à des contrats de location longue durée concernant la flotte de véhicules et le matériel informatique. Compte tenu de la fréquence de renouvellement du parc en location, aucun retraitement n'a été pratiqué. Les biens concernés par les contrats de location ne sont pas inscrits à l'actif.

2.4.2.11 Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux intérêts d'emprunts, aux pertes et gains de changes.

2.4.2.12 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

2.4.2.13 Crédits d'impôts

En application du principe général de prédominance du fond sur la forme aux comptes consolidés et, en particulier, de retraitement des écritures de nature fiscale prévus au règlement ANC 2020-01, les crédits d'impôt (crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt innovation) sont présentés dans la rubrique « Autres produits ».

2.4.2.14 Résultat par action

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

2.4.2.15 Cession de créances

Les cessions de créances garanties par la société d'affacturage sont comptabilisées au jour de la cession de créances.

2.5 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers consolidés, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction du groupe ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels, notamment les frais de R&D.
- Le calcul des impôts différés.
- L'évaluation des provisions.

2.6 Informations sectorielles

Le Groupe a identifié un seul secteur opérationnel correspondant à la conception, fabrication et la commercialisation des gammes d'implants et d'ancillaires (instruments) chirurgicaux innovants destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale.

Note 3. Notes sur le bilan consolidé

3.1 Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES (K€)	Frais homologation	Logiciels	Écarts acquisitions	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total brut
Situation au 31 décembre 2019	123	152		13	358	645
Augmentations de l'exercice	0	0		-	883	884
Diminutions de l'exercice	-	-		-	-	-
Variations de périmètre						-
Écart de conversion						-
Situation au 31 décembre 2020	123	152		13	1 241	1 528
Augmentations de l'exercice		6			447	453
Diminutions de l'exercice						-
Variations de périmètre	75		506	3		584
Écart de conversion						-
Situation au 30 juin 2021	198	157	506	16	1 689	2 566

AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (K€)	Frais homologation	Logiciels	Écarts acquisitions	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total amortissements
Situation au 31 décembre 2019	-99	-115		-11	-	-226
Dotations de l'exercice	-15	-14		-1		-30
Diminution de l'exercice						-
Situation au 31 décembre 2020	-114	-129		-12	-	-255
Dotations de l'exercice	-5	-8		-0		-12
Diminution de l'exercice						-
Variations de périmètre	-10			-2		-12
Situation au 30 juin 2021	-129	-137	-	-14	-	-279

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES (K€)	Frais d'homologation	Logiciels	Écarts d'acquisitions	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total net
Au 31 décembre 2020	9	23		0	1 241	1 273
Au 30 juin 2021	70	21	506	2	1 689	2 287

*les 1 689K€ d'immobilisations en cours correspondent aux frais de R&D

La ventilation par secteur d'activité et zone géographique ou monétaire (représentant plus de 10 % du total consolidés) sur les immobilisations ne trouve pas à s'appliquer compte tenu du caractère non significatif des actifs de la filiale US. Les frais d'homologations représentent le coût supporté par le groupe pour acquérir des autorisations de commercialisation déjà existantes et ainsi éviter le coût de montage du dossier.

Écart d'acquisition de la société DISTIMP

La société SAS DISTIMP acquise à 100% le 25 juin 2021 pour 574K€ frais d'acquisition inclus a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition de 506K€. Le protocole d'acquisition prévoit que le prix d'acquisition est fonction de clauses de earn-out. Celles-ci pourront, éventuellement, entraîner des compléments de prix payables en 2022, 2023 et 2024 en fonction du chiffre d'affaires réel, de la marge brute, du Besoin en Fonds de Roulement et d'enveloppe de dépenses spécifiques à l'activité (coûts réglementaires, prêts de kits d'instruments) constatés à fin juin.

Ainsi, l'écart d'acquisition pourrait faire l'objet d'ajustements sur les exercices concernés en fonction des earn-out à verser dont le montant ne peut pas être connu par avance.

Le Groupe estime qu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe. Ainsi ce dernier n'est pas amorti. La société effectuera un test de dépréciation chaque année afin de s'assurer de la juste valeur de l'écart d'acquisition.

Les actifs et passifs identifiables sont inscrits au bilan consolidé à leur valeur d'entrée. La valeur d'entrée correspond au prix que l'entité acquéreuse aurait accepté de payer si elle avait acquis les actifs et passifs identifiés séparément. L'évaluation de la valeur d'entrée d'un actif tient compte de l'utilisation envisagée par le Groupe.

L'impact de l'acquisition sur les postes des états de synthèse est le suivant :

Immobilisations	95 K€
Stocks	239 K€
Créances	126 K€
Disponibilités	22 K€
Dettes financières	-116 K€
Autres dettes	-296 K€

Impact sur le compte de résultat pour la période allant du 25 juin 2021 au 30 juin 2021 :

Chiffre d'affaires	11 K€
Résultat	10 K€

3.2 Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES (K€)	Constructions	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Immo. En cours & avances	Total brut
Situation au 31 décembre 2019	97	5 350	429	-	5 876
Augmentations de l'exercice	1	96	-0		97
Diminutions de l'exercice					-
Écart de conversion					-
Situation au 31 décembre 2020	98	5 446	429	-	5 973
Augmentations de l'exercice	8	65	14		86
Diminutions de l'exercice					-
Variations de périmètre		43	9	1	53
Écart de conversion					-
Situation au 30 juin 2021	106	5 553	452	1	6 112

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (K€)	Constructions	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Immo. En cours & avances	Total amortissements
Situation au 31 décembre 2019	-69	-4 528	-381	-	-4 978
Dotations de l'exercice	-9	-420	-18		-447
Diminution de l'exercice					-
Situation au 31 décembre 2020	-78	-4 948	-398	-	-5 424
Dotations de l'exercice	-5	-236	-9		-250
Diminution de l'exercice					-
Variations de périmètre		-21	-3		-25
Situation au 30 juin 2021	-83	-5 206	-410	-	-5 699

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES (K€)	Constructions	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Immo. En cours & avances	Total net
Au 31 décembre 2020	20	497	31	-	548
Au 30 juin 2021	23	347	41	1	413

Les installations techniques correspondent principalement à des kits d'instruments mis en dépôt ou en prêt chez les clients.

3.3 Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES BRUTES (K€)	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Dépôts et cautionnements	Créances diverses	Total brut
Situation au 31 décembre 2019	4 420	-0	92	0	4 512
Augmentations de l'exercice	-0	0	-2		-2
Diminutions de l'exercice					-
Situation au 31 décembre 2020	4 420	-	90	0	4 510
Augmentations de l'exercice					-
Diminutions de l'exercice					-
Variations de périmètre			0		0
Écart de conversion					-
Situation au 30 juin 2021	4 420	-	90	0	4 510

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (K€)	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Dépôts et cautionnements	Créances diverses	Total amortissements
Situation au 31 décembre 2019	-	0	-	-	0
Dépréciation de l'exercice	-	-	-		-
Situation au 31 décembre 2020	-	0	-	-	0
Dépréciation de l'exercice	-	-			-
Situation au 30 juin 2021	-	0	-	-	0

IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES (K€)	Titres de participation	Créances rattachées à	Dépôts et cautionnements	Créances diverses	Total net
---	-------------------------	-----------------------	--------------------------	-------------------	-----------

		des participations			
Au 31 décembre 2020	4 420	0	90	0	4 510
Au 30 juin 2021	4 420	0	90	0	4 510

Les titres de participations non consolidés correspondent à une participation minoritaire d'INTEGRAL MEDICAL SOLUTIONS (IMS), société holding de tête d'un groupe de sociétés dans le secteur de la santé fortement investi dans la gestion d'hôpitaux en Amérique Latine et en Afrique. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

3.4 Stocks

STOCKS (K€)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Stocks de matières et marchandises	3 370	2 968
Valeurs brutes	3 370	2 968
Provisions pour dépréciations	-1 059	-950
Valeurs nettes	2 311	2 018

Le stock correspond à des marchandises prêtes à être vendues.

La provision pour dépréciation concerne certains lots de produits arrivés en fin de péremption, obsolètes, devant être mis au rebut ou dont le numéro de marquage CE ne permet plus d'envisager une commercialisation. Elle concerne également des dépréciations pour rotation lente.

3.5 Créances clients et comptes rattachés

CLIENTS (K€)	Valeur brute	Dont échu à moins de 2 mois	Dont échu entre 2 mois et 1 an	Dont à plus d'un an	Dépréciation	Valeur Nette
Situation au 30 juin 2021	1 378	1 173	170	35	-250	1 128
Situation au 31 décembre 2020	1 320	1 068	11	241	-241	1 079

Les utilisateurs finaux des produits des sociétés du Groupe sont des hôpitaux et cliniques qui ont des délais de paiements particulièrement longs, notamment dans certains pays. Ceci est la raison du volume de l'en-cours clients.

Sur le premier semestre 2021, Spineway a classé en clients douteux la créance d'un distributeur pour 11 135 euros et repris partiellement la provision d'un distributeur pour 2 417 euros. Le montant total des clients douteux au 30 juin 2021 s'élève à 249 890 euros entièrement dépréciés.

3.6 Actifs d'impôts différés

Les déficits fiscaux s'élèvent à 24 M€ au 30 juin 2021. Ils n'ont pas fait l'objet d'activation en l'absence de visibilité quant à leur imputation sur des résultats futurs. La société a généré un déficit de 647 K€ sur le premier semestre 2021.

A ce titre et par cohérence, les impôts différés issus des retraitements de consolidation et des différences temporaires (non significatives) n'ont également pas été comptabilisés.

3.7 Autres créances

CREANCES D'IMPOT ET AUTRES ACTIFS COURANTS (k€)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Crédit d'impôt recherche	324	220
Crédit d'impôt innovation	32	11
État - produits à recevoir	3	1
Créances fiscales (TVA,...)	187	93
Créances sociales	7	9
RRR à obtenir		16
Charges constatées d'avance	105	108
Débiteurs divers	16	4
Écart de conversion*	193	
Valeurs brutes	866	462
Provisions pour dépréciations		
Valeurs nettes	866	462

*

ECA 31/12/2020	0
Reclasse (cf. note PRC)	297
DAP S1 2021	0
RAP S1 2021	-104
ECA 30/06/2021	193

Au 31 décembre 2020, le crédit d'impôt recherche (CIR) s'élève à 220 128 euros et le crédit impôt innovation (CII) à 11 492 euros.

Au 30 juin 2021, le crédit d'impôt recherche (CIR) s'élève à 103 511 euros et le crédit impôt innovation (CII) à 20 640 euros.

Les crédits d'impôt recherche et crédit d'impôt innovation ont été classés en Autres Produits.

3.8 Disponibilités

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (k€)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Comptes bancaires courants	4 406	4 857
Comptes à terme	9 901	
Compte factoring	3	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 310	4 857
Concours bancaires courants	-	-
Trésorerie Nette	14 310	4 857

Le solde excédentaire de la trésorerie vient principalement des augmentations du capital suite à la conversion des OC.

3.9 Capital Social

Cf. paragraphe 1.2

Le capital au 30 juin 2021 est composé de 14 582 782 342 actions de 0,0001 euro chacune, il s'élève à 1 458 278,24 euros.

Le plan de financement par obligations convertibles Negma Group Ltd (OCABSA Negma) a été acté en octobre 2019 pour un montant total potentiel de 40 millions d'euros correspondant à 16 000 Bons d'émission d'ici à juin 2022.

Ce contrat a pour objet de financer des projets de rapprochement capitalistique et accompagner sa stratégie mais aussi de supporter les besoins de trésorerie liés à l'activité courante notamment en lien avec la pandémie actuelle.

La mise en œuvre du plan de financement au 30 juin 2021 est la suivante :

En K€	Montant de l'emprunt obligataire	Dont		Ayant généré	
		Apporté en trésorerie	Émis pour apurement de compensations	Des commitment fees	Des compensations à hauteur de ¹
Phase 1					
Tranche 1 - 23 décembre 2019	2 000	2 000	0	1 450	2 275
Tranche 2 - 30 mars 2020	1 800	300	1 500		2 047
Phase 2					
Tranche 1 - 16 avril 2020	2 800		2 800		2 324
Tranche 2 - 21 mai 2020	750	750	0		251
Tranche 3 - 07 septembre 2020	2 000	1 314	686		976
Tranche 4 - 13 novembre 2020	1 000	24	976		
Phase 3					
Tranche 1 - 21 décembre 2020	1 000	1 000	0		
Tranche 2 - 4 janvier 2021	1 000	1 000	0		
Tranche 3 - 19 janvier 2021	1 500	1 500	0		
Tranche 4 - 12 février 2021	1 000	1 000	0		
Tranche 5 - 17 février 2021	1 000	1 000	0		
Tranche 6 - 18 février 2021	500	500	0		
Phase 4					
Tranche 1 - 02 mars 2021	3 000	3 000	0		
Tranche 2 - 15 mars 2021	2 000	2 000	0		
Tranche 3 - 24 mars 2021	1 500	1 500	0		
	22 850	16 888	5 962	1 450	7 873
				9 323	

En date du 06 janvier 2021, un avenant a été signé concernant le contrat avec Negma. Cet avenant confère une rétrocession de 34 113 815 BSA à Spineway et une modification de la couverture des BSA qui passe à 20% (versus 30% auparavant).

Suite au Conseil d'Administration du 25 janvier 2021, la société a décidé de mettre un plan d'attribution d'actions gratuites.

3.10 Provisions

PROVISIONS (K€)	Litiges	Pensions et retraites	Autres	Provision pour pertes de changes	Total
Situation au 31 décembre 2019	15	54	37		107
Dotations de l'exercice	-	19	36		55
Reprise de provision utilisée	-15	-	-37		-52
Situation au 31 décembre 2020	-	74	36		110
Reclasse *				297	297
Dotations de l'exercice		3			3
Reprise de provision utilisée			-23	-105	-127
Variation de périmètre					-
Situation au 30 juin 2021	-	77	13	193	283

* Depuis l'adoption du règlement ANC 2020-01, il n'est plus possible de comptabiliser les écarts de conversion actifs et passifs monétaires en résultat.

De ce fait, le reclassement du 31 décembre 2020 est annulé.

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont évaluées sur la base des principales données actuarielles suivantes :

	30 juin 2020	31 décembre 2020
Age de départ	Entre 60 et 67 ans	Entre 60 et 67 ans
Taux d'actualisation	0,79%	0,50%
Taux de croissance de salaires	0%	0%
Taux de charges sociales	44% (C), 22% (NC)	44% (C), 35% (NC)
Table de mortalité	Insee 2016-2018	TG05
Probabilité de présence à l'âge de la retraite (avant mortalité)	Moins de 30 ans : 85% De 30 à 40 ans : 90% De 40 à 50 ans : 97% De 50 à 60 ans : 100% Plus de 60 ans : 100%	Moins de 30 ans : 85% De 30 à 40 ans : 90% De 40 à 50 ans : 97% De 50 à 60 ans : 100% Plus de 60 ans : 100%

Pour rappel, le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges pour 77 K€ au 30 juin 2021 contre 74 K€ au 31 décembre 2020.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les engagements à provisionner à la clôture sont calculés sur la base du salaire des salariés à l'âge de la retraite et sur la base de l'ancienneté de chaque salarié à la clôture par rapport à son ancienneté à

l'âge de la retraite. Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,79% au 30 juin 2021 (0,5% au 31 décembre 2020) ;
- Table de mortalité : selon Insee 2016-2018 idem que TG05 au 31 décembre 2020 ;
- Taux de rotation du personnel faible

3.11 Emprunts et dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES (K€)	31/12/2020	Émissions	Remboursements	Variation de périmètre	Autres mouvements	30/06/2021
Emprunts	1 804		-143	115	5	1 780
Intérêts courus sur emprunt	7	6	-5	0	-1	7
Emprunt obligataire	0	11 500			-11 500	0
Concours bancaires courants	-		-			-
Billets financiers	350	700	-700			350
Mobilisation de créances nées à l'étranger	530	721	-814			437
Avance FEDER	-		-			-
Garantie COFACE	198		-26			172
Dettes financières crédit-bail	-		-			-
Emprunts et dettes financières	2 889	12 927	-1 688	115	-11 496	2 747

Échéancier des dettes financières :

ETATS DES DETTES	Montant Brut	Inférieur à un an	Compris entre un et cinq ans	Supérieur à cinq ans
Emprunts	1 780	393	1 387	
Intérêts courus sur emprunt	7	7		
Emprunt obligataire	0	0		
Concours bancaires courants	-	-		
Billets financiers	350	350		
Mobilisation de créances nées à l'étranger	437	437		
Avance FEDER	-	-		
Garantie COFACE	172	172		
Dettes financières crédit-bail	-			
Emprunts et dettes financières	2 747	1 360	1 387	-

Les billets financiers et les MCNE sont à taux variables.

Le détail des outils court-terme utilisés au 30/06/2021 est le suivant :

MCNE : 437 308 euros sur un total de 770 000 euros. Les MCNE arrivent à échéance au paiement de la facture par le client.

BF : 350 000 euros sur un total de 350 000 euros. Les billets financiers sont souscrits pour 90 jours. Les dates d'échéance des billets utilisés au 30/06/2021 vont du 01/07/2021 au 31/10/2021, ils sont ensuite renouvelés.

Au 30 juin 2021, Spineway comptabilise 8 emprunts bancaires en cours.

Dans un contexte de COVID-19, la société française a souscrit en 2020 à quatre PGE pour un total de 1 270 K€ sur 12 mois au taux de 0% auprès d'établissements bancaires partenaires.

Compte tenu du contexte sanitaire qui perdure et les dernières mesures gouvernementales, la société a opté pour différer le début de remboursement de ces emprunts à un an.

Les PGE sont donc à plus d'un an.

S'agissant des 4 autres prêts qui couvrent 23% des montants restants dus au 30 juin 2021 au titre des emprunts contractés par Spineway, les covenants sont, à titre d'illustration :

- Permettre des contrôles sur place ou sur pièce de l'exactitude des justifications fournies ;
 - Obligation d'information :
 - Documents comptables (comptes annuels, situation intermédiaire...),
 - Changement majeur dans la situation financière (événement susceptible d'affecter sensiblement le volume des engagements financiers, toute décision de rupture ou non renouvellement de concours bancaire par une autre banque...) ou juridique (changement de forme sociale, changement de représentant, procédure collective, perte de la moitié du capital social, fusion...).
 - Réaliser l'intégralité du projet objet du prêt et informer le prêteur de toute évolution conduisant à modifier le projet initialement présenté et financé ;
 - Fournir toutes justifications relatives à l'objet du prêt ou montant de la dépense ;
- S'agissant du prêt contracté en dollars : Supporter le risque de change et établir tout compte rendu requis par la réglementation des changes ;
- La conséquence qui pourrait découler du non-respect des conventions est une exigibilité anticipée de l'emprunt concerné.
- A la date 30 juin 2021 Spineway respecte ces conventions.

Deux emprunts souscrits par la société ont été souscrits auprès de la BPI pour un montant global de 1.000 K€ :

Contrat BPI Prêt innovation souscrit le 10/12/2014

Montant initial emprunté : 400 K€

Taux : 4,12% (taux fixe)

Durée : 7 années

Échéance initiale : 31/12/2021. En attente du nouvel échéancier

Périodicité : trimestrielle

Modalités de remboursement : 8 trimestres de différés d'amortissements du capital suivis de 20 versements trimestriels (amortissement du capital + intérêts)

Objet du prêt : Renforcement de la structure financière

Engagements de Spineway :

- Réaliser une augmentation du capital d'au moins 1.240 K€ (réalisée le 16 juillet 2014)
- Permettre les contrôles

Contrat BPI Prêt export du 14/10/2014

Montant initial emprunté : 600 K€

Taux : 3,15% (taux fixe)

Durée : 6 années et 9 mois

Échéance initiale : 30/09/2021. En attente du nouvel échéancier

Périodicité : trimestrielle

Modalités de remboursement : 7 trimestres de différés d'amortissements du capital suivis de 20 versements trimestriels (amortissement du capital + intérêts)

Objet du prêt : Financement des dépenses immatérielles liées au lancement industriel et commercial d'une innovation.

Engagements de Spineway :

- Souscrire des contrats d'assurance Groupe Décès-Invalidité concernant MM Le Roux et Laurito. Montant assuré : 300 K€ chacun. (Ces contrats d'assurance ont été souscrits)
- Permettre les contrôles

Au 30 juin 2021 le total des montants restants dus au titre de ces deux emprunts est de 170 K€ sur un total de 1 665 K€ d'emprunt.

Le groupe mobilise certaines créances commerciales nées à l'étranger, ces créances cédées ne font l'objet d'aucune déconsolidation dès lors que le groupe conserve notamment le risque d'irrecouvrabilité associé aux créances cédées.

La garantie COFACE est une subvention reçue concernant des frais de prospection engagés sur des zones où la société ne faisait pas de chiffres d'affaires, à savoir certains pays d'Europe et certains pays d'Asie.

Cette subvention est remboursée sur la base d'une commission représentant 7% du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe dans les pays concernés à partir du 01 octobre 2017. La subvention obtenue depuis 2015 s'élève à 267 K€.

La société a remboursé 23 K€ sur 2018, 44 K€ sur 2019, 7 K€ sur 2020 et 26 K€ au 30 juin 2021.

3.12 Dettes d'exploitation

FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS (K€)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Dettes fournisseurs	1 423	848
Dettes sociales	772	850
Dettes fiscales	34	22
Autres créditeurs	10	10
Produits constatés d'avance		
TOTAL	2 239	1 731

Echéancement (K€)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Inférieur à un an	2 239	1 731
Supérieur à un an		
TOTAL	2 239	1 731

Le montant des dettes sociales reste important, ceci est lié au décalage de paiement des charges durant la période de confinement 2020 pour un montant 399 K€. Un plan d'apurement est en cours.

Note 4. Notes sur le compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires

Le Groupe Spineway conçoit, fabrique et commercialise des gammes d'implants et d'ancillaires (instruments) chirurgicaux innovants destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale.

CHIFFRE D'AFFAIRES (K€)	30 juin 2021		30 juin 2020	
Ventes de marchandises France	282	15%	184	13%
Ventes de marchandises USA	23	1%	26	2%
Ventes de marchandises ROW (hors USA) :	1 580	84%	1 216	85%
ASIE	432	27%	333	27%
EUROPE	134	8%	154	13%
AMLAT	868	55%	623	51%
MEA	146	9%	106	9%
Chiffre d'affaires	1 885	100%	1 426	100%

(1) Ventes effectuées principalement avec des hôpitaux et des cliniques

(2) Ventes effectuées principalement par le biais de distributeurs

4.2 Autres produits

AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE (K€)	30 juin 2021		30 juin 2020	
Crédit d'impôt recherche	104	74%	90	68%
Crédit d'impôt innovation	21	15%		
Subvention US		0%	43	32%
Autres produits	15	11%		
Autres produits de l'activité	139	100%	133	100%

Les autres produits sont principalement constitués du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt innovation de la société française.

4.3 Résultat financier

RESULTAT FINANCIER (K€)	30 juin 2021		30 juin 2020	
Gain de change	105			
Autres Produits financiers	2		11	
Autres Charges financières	-26		-10 567	
Intérêts des emprunts	-11		-18	
Résultat financier	70		-10 574	

Le résultat financier comprend également des gains et pertes de change, des intérêts des emprunts bancaires, des provisions et reprises de provisions.

Pour rappel, au 30 juin 2020, le résultat financier était principalement composé de charges financières au titre du mécanisme contractuel de compensation.

4.4 Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL (K€)	30 juin 2021	30 juin 2020
Produits sur exercices antérieurs	2	505
Reprise de provision s/ stock		
Reprise provision pour risques et charges		10
Autres produits exceptionnels		
Produits exceptionnels	2	515
Charges sur exercices antérieurs		-477
Dotation provision pour risques et charges		-110
Autres charges exceptionnelles	-205	
Charges exceptionnelles	-205	-587
Résultat exceptionnel	-203	-72

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

Au 30 juin 2021, les autres charges exceptionnelles comprennent principalement des frais de conseil et honoraires exceptionnels.

Au 30 juin 2020, les produits et charges sur exercices antérieurs concernaient majoritairement les stocks de la filiale américaine, un ajustement sur les immobilisations en-cours de 2019 et un produit reçu lié à un dénouement de contrôle fiscal de la société française.

4.5 Résultat par action

Ce résultat par action a été déterminé en référence à l'avis OEC n°27.

RESULTAT PAR ACTION (€)	30/06/2021	30/06/2020
Résultat net (en K€)	-617	-12 011
Nombres d'actions	14 582 782 342	1 715 547 283
Nombre moyen pondéré d'actions	11 632 874 569	495 675 125
Nombre de bons attribués non encore exercés	1 800 534 648	457 728 463
Résultat en euros par action	-0,0001	-0,01
Résultat dilué en euros par action	-0,0001	-0,008

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

4.6 Information relative aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la Société.

L'ensemble de ces opérations a été recensé et leur incidence sur les comptes du Groupe est la suivante par nature et par partie liée :

SCI ALLPA

SCI dans laquelle Messieurs LE ROUX (PDG) et LAURITO sont co-gérants.

Cette SCI consent à la société SPINEWAY une sous-location d'une durée de 9 ans ferme pour un loyer annuel de 76 648 € HT la première année.

L'avenant n° 1 porte le loyer à un montant de 79 021.64 € HT, puis de 144 432 € HT à 146 805,64 € HT pour les années suivantes

L'avenant n° 2 porte le loyer annuel de 146 805.64 € HT à 156 000 € HT à compter du 1^{er} janvier 2014.

L'avenant n° 3 porte le loyer annuel de 156 000 € HT à 158 000 € HT à compter du 1^{er} janvier 2015.

Au 30 juin 2021, la société a comptabilisé un loyer de 79 000 € hors taxes et hors charges locatives au titre de cette convention.

Il n'y a pas eu d'ajustement du dépôt de garantie.

4.7 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle permettrait d'identifier la situation des dirigeants.

4.8 Effectif moyen

EFFECTIFS MOYENS	30 juin 2021	30 juin 2020
Cadres	19	22
Employés	7	13
Effectifs moyens	26	35

4.9 Engagements financiers

ENGAGEMENTS FINANCIERS (En K€)	30 juin 2021	30 juin 2020
Engagements donnés		
Crédit-Bail		
Gage sur stock	985	2 105
Nantissements de fonds de commerce	560	560
Instrument de couverture		
Engagements donnés	1 545	2 665
Engagements reçus		
Découverts autorisés	0	230
Engagements reçus	0	230
Engagements nets	1 545	2 895

Concernant les engagements donnés :

L'engagement de retraite supporté est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les 985 K€ de gage sur stocks de marchandises de la Société pris par les banques en contrepartie des lignes court terme à 3 mois renouvelables.

Les 560 K€ de nantissement de fonds de commerce ont été accordés en contrepartie de l'emprunt de 500 K\$ souscrit auprès du Crédit Agricole.

Concernant les engagements reçus :

Les engagements reçus ont été revus à la baisse, ils représentaient l'ensemble des découverts autorisés par les partenaires bancaires de Spineway au 30 juin 2020.